

« Je suis gardien,
touche pas
à mon logement ! »

Office Public
de l'Habitat

93

Plaine Commune

la
cgt

fédération
des services
publics

la
cgt



La fédération CGT des Services Publics
s'associe à l'initiative du Syndicat CGT
de Plaine Commune Habitat

LE MARDI 5 MAI 2015 A 13H00

DEVANT LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

(métro Invalides – sortie rue de l'Université)

**NOUS DEMANDONS L'ABROGATION DU DECRET DU 9 MAI 2012
QUI MET FIN AU LOGEMENT DE FONCTION DES GARDIENS
D'IMMEUBLES FONCTIONNAIRES.**

Le 9 mai 2012, sous le gouvernement Fillon, un décret invraisemblable est paru et est resté jusqu'à aujourd'hui inaperçu. Ce décret est applicable au plus tard le 1^{er} septembre 2015.

Il met tout simplement fin à la gratuité des logements de fonction des gardiens d'immeubles fonctionnaire.

Aujourd'hui, nous, la CGT de Plaine Commune Habitat 93, appelons tous les gardiens d'immeubles de France à nous rejoindre pour se mobiliser le 5 mai 2015 devant le Ministère de la Fonction Publique afin de crier haut et fort :

**« JE SUIS GARDIEN !
TOUCHE PAS A MON LOGEMENT ! »**

Effectivement, la fin du logement de fonction n'est en réalité que le début de la fin du métier de gardien d'immeubles.

A l'heure où on nous parle de solidarité, de modernisation, de progrès social... Ce décret n'est que le fruit d'économistes cupides et avarés qui n'ont aucune idée des problèmes sociaux de notre pays. Ils ne connaissent la réalité du terrain que de façon théorique et bien loin de la vérité.

Le métier de gardien d'immeubles est essentiel à la sauvegarde des liens sociaux dans les quartiers populaires où le gardien est aujourd'hui l'un des derniers interlocuteurs de ces populations qui se sentent si souvent abandonnées par les pouvoirs publics.

Espérons que le gouvernement actuel, en particulier la ministre de la Fonction Publique, Madame Lebranchu et la ministre du Logement, Madame Pinel, seront plus sensibles aux conséquences néfastes que ce décret aura sur le tissu social qui est déjà fortement endommagé par les différentes réformes qui ont été engagées depuis cette dernière année.

**NOUS APPELONS TOUS LES GARDIENS D'IMMEUBLES DE FRANCE,
LES ORGANISATIONS DE LOCATAIRES, LES ELUS À NOUS REJOINDRE**

**Ensemble affirmons notre détermination
pour que le décret du 9 mai 2012 soit abrogé.**